Registre de Commerce et des Sociétés
B65477 - L150013387
déposé le 21/01/2015

MENTION

Nom de la société:	PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Siège social :	2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg
N° du Registre de Commerce :	B65477

Les comptes annuels au 30 juin 2014
ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Registre de Commerce et des Sociétés
B65477 - L150013387
enregistré et déposé le 21/01/2015

No. RCSL : B65477	Matricule : 2012 2500 013

BILAN

Exercice du 01 01/07/2013 **au** 02 30/06/2014 *(en* 03 EUR *)*

PricewaterhouseCoopers
2, rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109	11.694.474,01	110	7.815.408,97
I. Immobilisations incorporelles	1111		111	872.219,60	112	1.047.780,79
1. Frais de recherche et de développement	1113		113		114	
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	1115		115	256.601,96	116	208.901,87
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117	Note 3	117	256.601,96	118	208.901,87
b) créés par l'entreprise elle-même	1119		119		120	
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121	Note 3	121	615.617,64	122	838.878,92
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123		123		124	
II. Immobilisations corporelles	1125		125	7.642.358,26	126	3.608.403,27
1. Terrains et constructions	1127		127		128	
2. Installations techniques et machines	1129		129		130	

No. RCSL : B65477	Matricule : 2012 2500 013

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131	Note 4	131	3.397.176,64	132	2.508.228,72
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133		133	4.245.181,62	134	1.100.174,55
III. Immobilisations financières	1135		135	3.179.896,15	136	3.159.224,91
1. Parts dans des entreprises liées	1137	Notes 5, 6	137	324.117,77	138	298.656,37
2. Créances sur des entreprises liées	1139		139		140	
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1141		141		142	
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1143		143		144	
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	1145	Note 5	145	321.208,06	146	321.854,81
6. Prêts et créances immobilisées	1147	Note 7	147	2.534.570,32	148	2.538.713,73
7. Actions propres ou parts propres	1149		149		150	
D. Actif circulant	1151		151	175.017.689,12	152	165.647.172,22
I. Stocks	1153		153	54.908.201,28	154	51.849.357,33
1. Matières premières et consommables	1155		155		156	
2. Produits et commandes en cours	1157		157	54.908.201,28	158	51.849.357,33
3. Produits finis et marchandises	1159		159		160	
4. Acomptes versés	1161		161		162	
II. Créances	1163		163	82.426.737,96	164	78.651.669,74
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165		165	74.143.731,03	166	69.462.483,72
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167		167	74.143.731,03	168	69.462.483,72
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169		169		170	
2. Créances sur des entreprises liées	1171		171	6.113.842,13	172	7.261.071,95
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173		173	4.950.285,30	174	5.760.601,21
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175	Note 8	175	1.163.556,83	176	1.500.470,74
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1177		177		178	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179		179		180	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181		181		182	
4. Autres créances	1183		183	2.169.164,80	184	1.928.114,07
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185		185	2.169.164,80	186	1.928.114,07

No. RCSL : B65477	Matricule : 2012 2500 013

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187		187		188
III. Valeurs mobilières	1189		189 102.550,80		190 908.122,49
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1191		191		192
2. Actions propres ou parts propres	1193 Note 9		193 102.550,80		194 908.122,49
3. Autres valeurs mobilières	1195		195		196
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197 37.580.199,08		198 34.238.022,66
E. Comptes de régularisation	1199		199 4.743.928,86		200 4.921.208,32
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201 191.456.091,99		202 178.383.789,51

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B65477	Matricule : 2012 2500 013

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	12.953.468,65	302	12.744.440,53
I. Capital souscrit	1303	Note 10	303	517.100,00	304	516.950,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305	Note 11	305	3.547,98	306	0,00
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309	1.539.657,50	310	1.542.092,50
1. Réserve légale	1311	Note 12	311	51.710,00	312	51.695,00
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313	Note 13	313	102.550,80	314	908.122,49
3. Réserves statutaires	1315		315		316	
4. Autres réserves	1317	Note 14	317	1.385.396,70	318	582.275,01
V. Résultats reportés	1319	Note 15	319	10.687.833,03	320	10.414.680,64
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	205.330,14	322	270.717,39
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329	Note 16	329	55.330.366,80	330	51.865.906,86
C. Provisions	1331		331	1.165.070,88	332	1.187.937,88
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333	Note 17	333	407.737,00	334	430.604,00
2. Provisions pour impôts	1335		335		336	
3. Autres provisions	1337	Note 18	337	757.333,88	338	757.333,88
D. Dettes non subordonnées	1339		339	121.278.406,75	340	111.464.251,22
1. Emprunts obligataires	1341		341		342	
a) Emprunts convertibles	1343		343		344	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1345		345		346	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1347		347		348	
b) Emprunts non convertibles	1349		349		350	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1351		351		352	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1353		353		354	
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355		355		356	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357		357		358	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359		359		360	

No. RCSL : B65477	Matricule : 2012 2500 013

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361	361	31.553.874,69	362	33.551.868,60
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1363	363	31.553.874,69	364	33.551.868,60
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1365	365		366	
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367	367	15.040.896,40	368	14.930.250,41
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1369	369	15.040.896,40	370	14.930.250,41
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1371	371		372	
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373	373		374	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1375	375		376	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1377	377		378	
6. Dettes envers des entreprises liées	1379	379	47.761,40	380	288.964,33
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1381	381	47.761,40	382	288.964,33
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1383	383		384	
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1385	385		386	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1387	387		388	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1389	389		390	
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	1391	391	14.991.856,03	392	11.402.897,38
a) Dettes fiscales	1393	393	10.941.942,13	394	7.946.291,10
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1395	395	4.049.913,90	396	3.456.606,28
9. Autres dettes	1397	397	59.644.018,23	398	51.290.270,50
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1399	399	59.644.018,23	400	50.991.270,50
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1401	401	0,00	402	299.000,00
E. Comptes de régularisation	1403	403	728.778,91	404	1.121.253,02
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		405	191.456.091,99	406	178.383.789,51

No. RCSL : B65477	Matricule : 2012 2500 013

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice du 01 01/07/2013 **au** 02 30/06/2014 *(en* 03 EUR *)*

PricewaterhouseCoopers

2, rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg

A. CHARGES

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	1601	Note 19	601	30.145.243,50	602	27.078.332,57
2. Autres charges externes	1603		603	50.311.878,50	604	49.018.972,11
3. Frais de personnel	1605	Note 20	605	213.882.243,02	606	194.982.903,35
a) Salaires et traitements	1607		607	188.135.388,06	608	169.855.815,61
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609		609	15.185.160,79	610	14.665.608,87
c) Pensions complémentaires	1611	Note 21	611	10.020.381,31	612	9.984.998,50
d) Autres charges sociales	1613		613	541.312,86	614	476.480,37
4. Corrections de valeur	1615		615	1.860.955,90	616	2.474.221,71
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617	Notes 3, 4	617	1.860.955,90	618	1.921.276,71
b) sur éléments de l'actif circulant	1619	Note 22	619	0,00	620	552.945,00
5. Autres charges d'exploitation	1621		621	1.774.245,99	622	1.819.586,65
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623		623		624	
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625	Note 9	625	0,00	626	528.179,25
8. Intérêts et autres charges financières	1627		627	4.224.189,85	628	3.502.299,30
a) concernant des entreprises liées	1629		629		630	
b) autres intérêts et charges	1631		631	4.224.189,85	632	3.502.299,30
9. Charges exceptionnelles	1633	Note 23	633	1.575.494,28	634	1.084.187,21

No. RCSL : B65477	Matricule : 2012 2500 013

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
10. Impôts sur le résultat	1635		635	85.205,54	636	146.062,04
11. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637		637	21.400,00	638	10.700,00
12. Profit de l'exercice	1639		639	205.330,14	640	270.717,39
TOTAL CHARGES			641	304.086.186,72	642	280.916.161,58

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B65477	Matricule : 2012 2500 013

B. PRODUITS

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. Montant net du chiffre d'affaires	1701	Note 24	701	297.050.039,25	702	276.027.958,72
2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commandes en cours	1703		703	3.058.843,95	704	1.526.210,49
3. Production immobilisée	1705		705		706	
4. Reprises de corrections de valeur	1707		707	665.201,00	708	0,00
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1709		709		710	
b) sur éléments de l'actif circulant	1711	Note 22	711	665.201,00	712	0,00
5. Autres produits d'exploitation	1713		713	2.890.322,47	714	2.833.558,89
6. Produits des immobilisations financières	1715		715	4.340,17	716	3.520,62
a) provenant d'entreprises liées	1717		717		718	
b) autres produits de participations	1719		719	4.340,17	720	3.520,62
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721		721	4.646,95	722	0,00
a) provenant d'entreprises liées	1723		723		724	
b) autres produits	1725		725	4.646,95	726	0,00
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727		727	412.792,93	728	524.912,86
a) provenant d'entreprises liées	1729		729	104.595,42	730	105.488,88
b) autres intérêts et produits financiers	1731		731	308.197,51	732	419.423,98
9. Produits exceptionnels	1733		733		734	
12. Perte de l'exercice	1735		735	0,00	736	0,00
TOTAL PRODUITS			737	304.086.186,72	738	280.916.161,58

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2014

Note 1 - Activité de la société

PricewaterhouseCoopers, constituée le 18 juin 1998 pour une durée indéterminée sous la forme juridique d'une société à responsabilité limitée, a modifié sa forme sociale en société coopérative avec effet au 1er juillet 2012.

La société, qui a les autorisations comme cabinet de révision agréé et expert-comptable ainsi que pour la réalisation de calculs et certificats de performance énergétique de certains bâtiments, a pour objet l'exercice, à titre indépendant, des activités relevant de la révision des comptes, de l'expertise comptable, du conseil fiscal, du conseil en gestion d'entreprises ainsi que du conseil en développement durable.

Note 2 - Principales méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux obligations légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi modifiée du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par la gérance.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes et elle impose aussi à la gérance d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La gérance estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la société.

La société fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'évènements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.2 Principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées par la société sont les suivantes:

2.2.1 Devises étrangères

Les comptes sont tenus en euros. Le cours de change utilisé pour chaque transaction pendant la période considérée est celui en vigueur le jour même de l'opération. A la clôture, les avoirs et dettes libellés en devises étrangères sont convertis en euros au cours de change du 30 juin. Les pertes et gains de change réalisés sont comptabilisés pendant l'année. Toutes les pertes de change non réalisées ainsi que les gains de change non réalisés relatifs aux actifs et passifs à court terme sont pris en compte à la clôture.

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires, déduction faite des amortissements et corrections de valeur cumulés. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Elles sont amorties sur une base linéaire selon leurs durées d'utilisation estimées au taux de 33,33% pour les licences informatiques et de 20% pour les fonds de commerce acquis à titre onéreux.

2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au prix d'acquisition qui comprend les frais accessoires. Elles sont amorties sur une base linéaire selon leurs durées d'utilisation estimées à des taux allant de 10% à 33,33%.

Lorsque la société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.4 Immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées et les titres ayant le caractère d'immobilisations sont évalués à leur prix d'acquisition. Si une baisse de valeur permanente est constatée, une correction de valeur égale à la différence entre le prix d'acquisition et la valeur inférieure, qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, est constituée sur une base individuelle. La correction de valeur n'est pas maintenue lorsque les raisons qui ont motivé sa constitution ont cessé d'exister.

Les cautionnements sont exprimés à leur valeur nominale. Si le montant récupérable est inférieur, une correction de valeur individuelle est comptabilisée. La correction de valeur n'est pas maintenue lorsque les raisons qui ont motivé sa constitution ont cessé d'exister.

2.2.5 Stocks : travaux en cours

Le temps presté, qui peut être facturé auprès des clients, est comptabilisé à la valeur de vente au prorata de l'avancement du travail. Une correction de valeur, qui est enregistrée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure, est comprise dans la variation des travaux en cours.

Les frais et débours annexes exposés pour le compte des clients, qui peuvent être facturés, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une correction de valeur, qui est enregistrée lorsque la récupération est compromise, est comprise dans la variation des travaux en cours.

2.2.6 Créances

Les créances figurent à leur valeur nominale. S'il devient évident que le montant récupérable est inférieur, une correction de valeur est comptabilisée. La correction de valeur n'est pas maintenue lorsque les raisons qui ont motivé sa constitution ont cessé d'exister.

2.2.7 Valeurs mobilières

Les parts propres sont évaluées à leur prix d'acquisition, déterminé selon la méthode « premier entré – premier sorti ». Une correction de valeur individuelle est enregistrée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure au prix d'acquisition. La correction de valeur n'est pas maintenue lorsque les raisons qui ont motivé sa constitution ont cessé d'exister.

2.2.8 Comptes de régularisation - actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

2.2.9 Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

2.2.10 Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée à l'actif et est amortie selon la méthode linéaire.

Les dettes sont enregistrées comme dettes subordonnées lorsque leur statut est subordonné aux dettes chirographaires.

2.2.11 Comptes de régularisation - passif

Ce poste comprend les produits perçus durant l'exercice et qui sont imputables à un exercice ultérieur.

2.2.12 Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des prestations de services correspondant aux activités ordinaires de la société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Note 3 - Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	30 juin 2014 EUR	**30 juin 2013 EUR**
Licences informatiques		
Prix d'acquisition à l'ouverture de l'exercice	1.139.659,60	962.589,24
Acquisitions	194.008,37	181.530,36
Désaffectations	(0,00)	(4.460,00)
Prix d'acquisition à la clôture de l'exercice	1.333.667,97	1.139.659,60
Corrections de valeur cumulées à l'ouverture de l'exercice	(930.757,73)	(788.616,02)
Corrections de valeur de l'exercice	(146.308,28)	(146.601,71)
Reprises de corrections de valeur	0,00	4.460,00
Corrections de valeur cumulées à la clôture de l'exercice	(1.077.066,01)	(930.757,73)
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	**256.601,96**	**208.901,87**

	30 juin 2014 EUR	30 juin 2013 EUR
Fonds de commerce		
Prix d'acquisition à l'ouverture de l'exercice	1.367.506,02	1.367.506,02
Affectations	53.079,71	0,00
Désaffectations	(1.988,27)	(0,00)
Prix d'acquisition à la clôture de l'exercice	1.418.597,46	1.367.506,02
Corrections de valeur cumulées à l'ouverture de l'exercice	(528.627,10)	(255.125,90)
Corrections de valeur de l'exercice	(274.352,72)	(273.501,20)
Corrections de valeur cumulées à la clôture de l'exercice	(802.979,82)	(528.627,10)
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	**615.617,64**	**838.878,92**

Les fonds de commerce résultent des fusions par absorption de deux filiales à 100 % au cours du premier semestre de l'exercice social clôturant au 30 juin 2012. Durant l'exercice courant, des actifs et passifs résiduels provenant des sociétés absorbées ont été alloués aux fonds de commerce.

Note 4 - Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	30 juin 2014 EUR	30 juin 2013 EUR
Autres installations, outillage et mobilier		
Prix d'acquisition à l'ouverture de l'exercice	13.227.217,92	12.838.325,91
Acquisitions	2.329.242,82	746.811,14
Cessions et désaffectations	(1.059.960,64)	(357.919,13)
Prix d'acquisition à la clôture de l'exercice	14.496.500,10	13.227.217,92
Corrections de valeur cumulées à l'ouverture de l'exercice	(10.718.989,20)	(9.575.734,53)
Corrections de valeur de l'exercice	(1.440.294,90)	(1.501.173,80)
Reprises de corrections de valeur	1.059.960,64	357.919,13
Corrections de valeur cumulées à la clôture de l'exercice	(11.099.323,46)	(10.718.989,20)
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	**3.397.176,64**	**2.508.228,72**

Note 5 - Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	30 juin 2014 EUR	30 juin 2013 EUR
Parts dans des entreprises liées		
Prix d'acquisition à l'ouverture de l'exercice	369.483,58	112.943,58
Acquisitions	25.461,40	256.540,00
Cessions	(0,00)	(0,00)
Prix d'acquisition à la clôture de l'exercice	394.944,98	369.483,58
Corrections de valeur cumulées à l'ouverture de l'exercice	(70.827,21)	(70.827,21)
Corrections de valeur de l'exercice	(0,00)	(0,00)
Corrections de valeur cumulées à la clôture de l'exercice	(70.827,21)	(70.827,21)
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	**324.117,77**	**298.656,37**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2014 (SUITE)

En février 2013, la société a acheté 100% des parts de PricewaterhouseCoopers Advisory Services S.à r.l., qui a changé sa dénomination sociale en PricewaterhouseCoopers Alternative Fund Services S.à r.l. le 31 juillet 2014. En décembre 2013, Luxfide S.à r.l. est devenue une filiale à 100% de la société. En juin 2014, PricewaterhouseCoopers, Société coopérative a acquis 80% des parts de Treuarbeit, Société civile et sa filiale à 100 % Luxfide S.à r.l. a acheté le solde de 20% des parts.

Toutes les acquisitions de parts sociales se sont faites à leur valeur nette comptable à la date de clôture du dernier exercice social avant les achats.

	30 juin 2014 EUR	30 juin 2013 EUR
Titres ayant le caractère d'immobilisations		
Prix d'acquisition à l'ouverture de l'exercice	321.854,81	321.208,06
Acquisitions	0,00	646,75
Transferts	(646,75)	(0,00)
Prix d'acquisition à la clôture de l'exercice	321.208,06	321.854,81
Corrections de valeur cumulées à l'ouverture de l'exercice	(0,00)	(0,00)
Corrections de valeur de l'exercice	(0,00)	(0,00)
Corrections de valeur cumulées à la clôture de l'exercice	(0,00)	(0,00)
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	**321.208,06**	**321.854,81**

Le coût d'acquisition des 2,60 % des parts sociales de Luxfide S.à r.l. a été transféré au poste parts dans des entreprises liées après l'achat des 97,40 % restants en décembre 2013. Les acquisitions des titres s'étaient faites à leur valeur nette comptable à la date de clôture du dernier exercice social avant les achats.

Note 6 - Parts dans des entreprises liées

Les sociétés de droit luxembourgeois suivantes sont des filiales de la société coopérative, qui est en dehors du champ d'application de la loi modifiée du 10 août 1915 traitant des comptes consolidés.

	Siège	Parts détenues %	Coût 30 juin 2014 EUR	Coût 30 juin 2013 EUR
Luxfide S.à r.l.	Luxembourg	100%	25.459,40	0,00
PricewaterhouseCoopers Academy S.à r.l.	Luxembourg	100%	12.394,68	12.394,68
PwC's Accelerator S.à r.l.	Luxembourg	100%	17.221,69	17.221,69
PricewaterhouseCoopers Advisory Services S.à r.l.	Luxembourg	100%	256.540,00	256.540,00
PricewaterhouseCoopers Training Administration Service Centre S.à r.l.	Luxembourg	100%	12.500,00	12.500,00
Treuarbeit Société civile	Luxembourg	80%	2,00	0,00
			324.117,77	**298.656,37**

La filiale à 100% Luxfide S.à r.l. détient 20% des parts de Treuarbeit société civile.

PwC's Accelerator S.à r.l., qui est en train de développer ses activités de conseil et d'assistance, montre temporairement des capitaux propres négatifs. La société a accordé des abandons de créance partiels à cette filiale et continuera à la soutenir financièrement, si nécessaire.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2014 (SUITE)

PricewaterhouseCoopers Advisory Services S.à r.l., qui a changé sa dénomination sociale en PricewaterhouseCoopers Alternative Fund Services S.à r.l. le 31 juillet 2014, a obtenu en août 2014 l'autorisation d'établissement comme professionnel du secteur financier (PSF) spécialisé pouvant exercer les activités d'agent teneur de registre, d'agent de communication à la clientèle, d'agent administratif du secteur financier, de domiciliataire de sociétés et de professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés.

Note 7 - Prêts et créances immobilisés : cautionnements

Des fonds ont été nantis en vue de la garantie locative pour la location dans un complexe immobilier.

Note 8 - Créances sur des entreprises liées, dont la durée résiduelle est supérieure à un an

Les créances à court terme sur achats et prestations de services sur la filiale PwC's Accelerator S.à r.l. ont été converties en créances subordonnées, sans intérêt, le 1er avril 2012. A dater du 1er juillet 2012, le délai de remboursement a été prolongé à 5 ans et un taux d'intérêt révisable annuellement a été fixé.

Note 9 - Valeurs mobilières : parts propres

	30 juin 2014 **EUR**	**30 juin 2013** **EUR**
Prix d'acquisition à l'ouverture de l'exercice	1.436.301,74	0,00
Acquisitions	158.652,12	1.436.301,74
Cessions	(964.223,81)	(0,00)
Prix d'acquisition à la clôture de l'exercice	630.730,05	1.436.301,74
Corrections de valeur cumulées à l'ouverture de l'exercice	(528.179,25)	(0,00)
Corrections de valeur de l'exercice	(0,00)	(528.179,25)
Corrections de valeur cumulées à la clôture de l'exercice	(528.179,25)	(528.179,25)
Valeurs nettes à la clôture de l'exercice	**102.550,80**	**908.122,49**

La société joue le rôle d'intermédiaire pour faciliter les cessions de parts entre les associés. Au 30 juin 2013, une moins-value sur les parts propres rachetées au 31 décembre 2012 à la société de droit luxembourgeois Luxfide S.à r.l. a été prise en compte. La société a détenu 170 parts propres d'une valeur nominale de EUR 4.250,00 au 30 juin 2014 et 1.479 parts propres d'une valeur nominale de EUR 36.975,00 au 30 juin 2013.

Note 10 - Capital souscrit

	30 juin 2014 **EUR**	**30 juin 2013** **EUR**
Capital	517.100,00	516.950,00

Le capital de la société coopérative est variable et n'est pas limité.

Au 30 juin 2014, le capital souscrit et entièrement libéré de la société est représenté par 20.684 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,00 chacune. Durant l'exercice social, les associés ont augmenté le capital en souscrivant à 6 parts sociales.

Note 11 - Primes d'émissions

	30 juin 2014 EUR	30 juin 2013 EUR
Primes d'émissions	3.547,98	0,00

Le mouvement de l'exercice résulte de la souscription à 6 parts sociales pour une valeur totale de EUR 3.697,98, dégageant une prime d'émission de EUR 3.547,98. Le prix de souscription est en ligne avec le prix de rachat fixé à l'article 11 des statuts.

Note 12 - Réserve légale

Conformément à la loi luxembourgeoise, la société est obligée de transférer un minimum de 5% du bénéfice net de chaque année à la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital souscrit. La réserve légale n'est pas distribuable.

Note 13 - Réserve pour parts propres

Une réserve indisponible du même montant que la valeur des parts propres renseignée sous valeurs mobilières a été constituée.

Note 14 - Autres réserves

Une réserve quinquennale de EUR 1.473.275,00 (EUR 1.475.725,00 au 30.6.2013) a été constituée par la société en application du paragraphe 8a VStG pour pouvoir réduire l'impôt sur la fortune.

La réserve quinquennale de EUR 14.672,50 établie en accord avec le paragraphe 8a VStG par PROgéna S.A., une filiale à 100 % absorbée par la société avec effet comptable au 30 septembre 2011, a été reprise.

Une réserve disponible de EUR 102.550,80 (EUR 908.122,49 au 30.6.2013) a été déduite comme contrepartie de la réserve pour parts propres.

Note 15 - Résultats reportés

	30 juin 2014 EUR	30 juin 2013 EUR
Résultats reportés au début de l'exercice	10.414.680,64	10.159.319,77
Résultat de l'exercice précédent	270.717,39	262.810,87
Transfert à la réserve légale	(15,00)	(0,00)
Reprise sur la réserve pour l'impôt sur la fortune	208.100,00	197.575,00
Affectation à la réserve pour l'impôt sur la fortune	(205.650,00)	(205.025,00)
Résultats reportés à la fin de l'exercice	**10.687.833,03**	**10.414.680,64**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2014 (SUITE)

Note 16 - Dettes subordonnées

	30 juin 2014 EUR	30 juin 2013 EUR
Dettes subordonnées		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6,905,898.25	3,889,713.71
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	48,424,468.55	47,976,193.15
Total des dettes subordonnées	**55,330,366.80**	**51,865,906.86**

Les associés accordent à la société des prêts subordonnés à un taux d'intérêt révisable annuellement pendant la durée de leur association.

Note 17 - Provisions pour pension

La société a repris les obligations du régime interne de pension des associés de Price Waterhouse S.à r.l., dissoute le 6 juin 2005.

Note 18 - Autres provisions

Les autres provisions se composent principalement de frais consécutifs au départ des immeubles occupés par la société jusqu'au 31 octobre 2014 et de frais légaux.

Note 19 - Consommation de marchandises et de matières premières et consommables

Ce poste renseigne les charges de production des prestations de services aux clients.

Note 20 - Personnel

L'effectif de la société était de 2.176 salariés en moyenne au cours de l'exercice courant et de 2.110 salariés en moyenne au cours de l'exercice antérieur.

Note 21 - Frais pour pensions complémentaires

La société a souscrit à deux assurances de groupe au profit des salariés. Il s'agit de régimes à cotisations définies conformes à la loi modifiée du 8 juin 1999.

Note 22 - Reprises de corrections de valeur et corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant

Les reprises de corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant de l'exercice courant ainsi que les corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant de l'exercice précédent portent sur les créances résultant de prestations de services.

Note 23 - Charges exceptionnelles

La société, qui soutient pleinement le développement des activités de PwC's Accelerator S.à r.l., a accordé des abandons de créance partiels à sa filiale.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2014 (SUITE ET FIN)

Note 24 - Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires réparti par catégories d'activités se subdivise comme suit: contrôle légal des comptes annuels (44%), autres services d'assurance (8%), conseil fiscal (29%) et conseils en gestion d'entreprises et développement durable (19%).

Note 25 - Parties liées

La société a effectué des transactions avec des parties liées aux conditions normales du marché.

Note 26 - Engagements financiers hors bilan

Les engagements non encore échus sur les loyers restants à payer sur les contrats de location de voitures sont évalués à EUR 9.617.066,88 au 30 juin 2014 et à EUR 9.145.984,81 au 30 juin 2013.

Note 27 - Rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres du conseil de gérance

Aucune rémunération n'a été allouée au titre de l'exercice se terminant au 30 juin 2014 aux membres du conseil de gérance pour l'exercice de leur fonction. Le mandat de membre du conseil de gérance n'ouvre pas de droits en matière de pension de retraite.

Note 28 - Avances et crédits accordés aux membres du conseil de gérance

Ni avances, ni crédits n'ont été accordés aux membres du conseil de gérance et aucun engagement n'a été pris pour leur compte au titre d'une garantie quelconque.

Note 29 - Honoraires du cabinet de révision agréé

Durant l'exercice courant, la société a enregistré des honoraires de EUR 69.798,75 pour le contrôle légal des comptes annuels, EUR 4.632,00 pour le contrôle légal des comptes consolidés et EUR 8.710,00 pour les autres services d'assurance prestés par le cabinet de révision agréé.

Note 30 - Événement postérieur à la date de clôture

Le 20 octobre 2014, la société a transféré son siège social du 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Luxembourg

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL DE GÉRANCE

à l'Assemblée Générale des Associés
sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 juin 2014

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice allant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 30 juin 2014.

L'exercice clôture avec un bénéfice de EUR 205.330,14 et des bénéfices reportés de EUR 10.687.833,03. Nous proposons de reporter le solde des bénéfices reportés, qui restera après les affectations à la réserve légale au rythme des souscriptions et à la réserve pour l'impôt sur la fortune.

Au sein des trois lignes de métiers de la firme, l'activité se répartit comme suit : contrôle légal des comptes annuels et autres services d'assurance (52 %), conseil fiscal (29%) et conseils en gestion d'entreprises et développement durable (19%). Le chiffre d'affaires est en progression sur toutes ces lignes de service.

Si les résultats dépassent les estimations budgétaires, nous nous voulons cependant d'un optimisme mesuré pour l'avenir à cause de nombreuses incertitudes sur les marchés européens et d'un environnement réglementaire devenant clairement plus complexe. La société maintiendra la qualité de ses services comme étant la priorité de toute action liée à son développement futur dans un contexte de concurrence accrue.

Pour 2015, nous prévoyons néanmoins une croissance de nos activités. Nous continuerons notre engagement dans les activités de conseil et dans les autres services d'assurance.

Pour faciliter les cessions de parts entre les associés, la société agit comme intermédiaire en acquérant les parts sociales des associés sortants et en les recédant aux associés nouvellement admis, selon la méthode « premier entré – premier sorti ». Au courant du premier semestre de l'exercice social, elle a repris 263 parts sociales et en a cédé 1.310. Pendant le deuxième semestre de l'exercice social, elle a cédé 262 parts sociales. Au 30 juin 2014, la société a détenu 170 parts propres (0,82% des parts sociales), d'une valeur nominale de EUR 4.250,00, d'une valeur comptable de EUR 102.550,80 et d'une valeur d'évaluation de EUR 106.464,20. Depuis le 1er juillet 2014, la société a acquis 789 parts sociales et en a cédé 959. Actuellement, elle ne détient plus de parts propres.

Le 20 octobre 2014, la société a transféré son siège social du 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder décharge pour la gestion pour l'exercice clôturant le 30 juin 2014.

Luxembourg, le 8 décembre 2014

Pour le Conseil de Gérance



Tel. +352 45 123-1
www.bdo.lu

2, Avenue Charles de Gaulle
Boîte Postale 351
L-2013 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Aux Associés de
PricewaterhouseCoopers
Société coopérative
2 rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de PricewaterhouseCoopers, comprenant le bilan au 30 juin 2014 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil de Gérance pour les comptes annuels

Le Conseil de Gérance est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.



Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil de Gérance, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de PricewaterhouseCoopers au 30 juin 2014, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil de Gérance, est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 19 décembre 2014

BDO Audit
Cabinet de révision agréé
représenté par

Jacques Peffer

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Siège social: 2, rue Gerhard Mercator L-2182 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 65.477

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2014 approuvant les comptes annuels au 30 juin 2014, il a été décidé de reporter les bénéfices cumulés de EUR 10.893.163,17 diminués des affectations à la réserve légale au rythme des souscriptions et à la réserve quinquennale spéciale pour l'impôt sur la fortune selon le paragraphe 8a VStG.

MEMBRES DU CONSEIL DE GÉRANCE

1. Monsieur Didier Mouget, Président du Conseil de Gérance, réviseur d'entreprises agréé, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg.
2. Monsieur John Parkhouse, Suppléant du Président du Conseil de Gérance, réviseur d'entreprises agréé, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg.
3. Madame Rima Adas, réviseur d'entreprises agréé, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg.
4. Monsieur Jean-François Kroonen, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg.
5. Monsieur José-Benjamin Longrée, consultant, demeurant professionnellement au 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg.
6. Madame Valérie Piastrelli, réviseur d'entreprises agréé, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg.
7. Monsieur Wim Piot, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg.
8. Madame Anne-Sophie Preud'homme, réviseur d'entreprises, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2 rue Gerhard Mercator à L-2182 Luxembourg.

CONTRÔLE DES COMPTES

BDO Audit S.A., cabinet de révision agréé, ayant son siège social au 2 avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg.